

Procès Verbal du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du mardi 04 juillet 2023 à 19 h 00

Date de convocation du conseil : jeudi 29 juin 2023

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 10

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : Mme Audrey MAIALE

Membres présents : Mesdames & Messieurs, Marina-AFLALO, Frédérique-BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Nicolas HIRSCH, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Mme Véronique MARTINEZ a donné procuration à M. Pascal LEBRUN, M. Fabien DUPIN a donné procuration à Mme Audrey MAIALE.

Membres absents : Mme Stéphanie-GUERIN, Mme-Véronique-JON, M. Franck DUMOULIN, M. Nicolas HIRSCH.

Désignation du secrétaire de séance

Mme Audrey MAIALE est désignée secrétaire de séance par le conseil municipal.

Approbation du procès-verbal du conseil du mardi 06 juin 2023

Approuvé à l'unanimité des présents.

Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

- Convention de Mise à disposition d'un Assistant d'enseignement artistique pour l'école avec la Mairie de Anse – Décision n°1**

Commission Finances et Economie Locales

M. Norddine GUEDAMI présente ce point.

1. Convention pour l'entretien des Espaces Verts de la Caserne Intercommunale des Crêtes – Délibération 2023-33

Le Casernement de sapeurs-pompiers, destiné à opérer le regroupement sur un même site des casernes existantes de Lachassagne, Marcy-sur-Anse et Pommiers a été édifié en 2010 sur un terrain situé sur la Commune de Anse.

Les 4 communes ont accepté de prendre en charge sans contrepartie financière de la part du SDMIS, les frais correspondants à l'entretien régulier des espaces verts. La commune d'Alix est intégrée à ce dispositif à partir de l'entrée en vigueur de la Convention.

Le coût de cet entretien sera divisé en 5 parts égales entre les 5 communes. Celui-ci s'élève à 1 500 €.

La facturation liée à cette convention sera émise en 2023 au titre de l'année 2022. L'intégralité de la facture sera payée par la Commune de Pommiers qui émettra un titre à l'encontre des 4 autres communes correspondant à la part qui leur incombe (soit 300 € pour la Commune d'Alix).

Vote : Pour à l'unanimité des présents (9 voix pour) (Marie PAILLONCY absente lors de la délibération)

2. Virements de crédits en Investissement – Certificat Administratif n°1

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal conformément à l'article L2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, du prélèvement sur l'opération 217 « Eglise Sacristie, toiture, études » de la section d'investissement qu'il a été nécessaire d'opérer afin de faire face à des dépenses sur l'opération 202 « Création et travaux Ecole » pour laquelle la dotation inscrite au budget était insuffisante.

Ces dépenses concernent des travaux de plâtrerie et peinture pour l'école dont le montant du devis s'élève à 4 861,68 € TTC.

Les crédits correspondants ont été portés à l'opération 202 « Création et travaux Ecole » par Certificat Administratif dans le cadre de la Fongibilité des crédits accordée au Maire par Délibération n° 2023-20 du 09 mai 2023.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire PREND ACTE des virements opérés (- 5000 € de l'opération 217 « Eglise Sacristie, toiture, études » et + 5000 € vers l'opération 202 « Création et travaux Ecole »).

M. Norddine GUEDAMI présente ce point.

3. Voyage à l'Assemblée Nationale pour les CM - Délibération 2023-34

Le voyage a eu lieu le 3 juillet 2023. Il s'est très bien passé. Il y eu 29 voyageurs dont 25 enfants et 5 adultes (dont 1 adulte qui a voyagé par ses propres moyens) ainsi que 10 voyageurs supplémentaires (7 adultes et 3 enfants). Coût 2581,90 € de billets de train, 120 € de tickets d'entrée aux Musée des Invalides et 148,55 € de tickets de métro.

[Arrivée de Marie PAILLONCY à 19h42]

Sortie de M. le Maire ne participant pas à la délibération

Vote : Pour à l'unanimité des présents (8 voix pour)

Commission Gestion du Personnel

Pascal LEBRUN présente ce point.

1. Tableau des effectifs – Délibération 2023-35

Conformément à la réglementation, il y a lieu de mettre à jour régulièrement le tableau des effectifs du personnel communal.

A ce jour (4 juillet 2023), les effectifs se décomptent comme suit :

GRADE	Durée Hebdo du poste	Missions
FILIERE ADMINISTRATIVE		
1 Rédacteur	35h00	Secrétariat Mairie
1 Adjoint Administratif	6h39	Secrétariat Mairie
FILIERE MEDICO-SOCIALE		
1 ATSEM	28h21	Classe maternelle
FILIERE ANIMATION		
Adjoint d'animation	6h40	Ecole
FILIERE TECHNIQUE		
Adjoint technique	35h00	Tous services
Adjoint technique	19h33	Ecole
Adjoint technique	25h35	Ecole
Adjoint technique	25h35	Ecole
Adjoint technique	9h00	Ecole

Vote : Pour à l'unanimité des présents (10 voix pour)

2. Point sur la gestion du personnel :

Départ en retraite d'un agent d'entretien

Andrée PAYS fait valoir ses droits en retraite au 1^{er} aout 2023. Remerciement pour son implication à l'école depuis 2015.

Arrivée d'un agent sur l'école par voie de mutation

Bienvenue à Marina BIDAUT, parmi nous depuis le 15 juin 2023

Commission Travaux et Voirie

Des travaux de peinture sont prévus à l'école aux vacances de la Toussaint (Classes des CE et CM, le couloir ainsi que le préau).

1. Aménagement de la RD 76 – Rue Aymé Chalus

A ce jour, le montant total des travaux est de 220 544,92 €HT. La part sur le budget de la CCBPD sera de 143 244,72 €HT, avec une participation du SYTRAL qui reste à finaliser (proche de 35 000 €). Cette participation concerne la mise aux normes des deux arrêts de bus au niveau de la Mairie et du Château.

Ce projet d'aménagement, projeté en conseil municipal, sera annexé au Procès-Verbal de cette séance.

- Zone 1 composée de 3 parties :
 - "Pontet" : Un plateau à l'intersection de la montée du Pontet et de la route du château de Marzé (RD 607).
 - "Arrêt de bus" : Mise aux normes PMR de l'arrêt de bus du "Château" et restriction de la voirie pour desservir les deux côtés, créant un alternat.
 - "Bruyères" : Un plateau à l'intersection de la route des Bruyères.
- Zone 2 : Modification du plateau existant et restriction de la voirie devant le restaurant pour permettre au nouvel arrêt de bus de desservir les deux côtés, créant ainsi un alternat.
- Zone 3 : Un plateau à l'intersection de la montée du Perroux et du chemin du Vieux Moulin.
- Zone 4 : Une écluse à l'entrée Sud du village.

Les travaux se feront sur deux exercices.

Pour la zone 1, il faudra attendre la dépollution du talus de la RD 76 par le Département, en 2024, avant de réaliser les travaux. Budget d'environ 39 000 € pour la commune.

En revanche les 3 autres zones pourraient être lancées rapidement, à la demande des Élus. Budget d'environ 39 000 € pour la commune.

Vote de principe pour, à l'unanimité des présents, pour le lancement des travaux pour les zones 2, 3 et 4.

Le projet d'aménagement qui est projeté en conseil municipal sera en annexe du Procès Verbal de la séance.

Commission Urbanisme

M. Alain DRIOT présente ce point.

1. Point sur les différentes demandes d'autorisation d'urbanisme

DP 069 004 22 00033 – 06/09/2022

Commune d'Alix / 16 place de la Mairie / Aménagement d'une zone de recyclage des déchets verts / En cours

DP 069 004 22 00037 – 13/09/2022

M. WISWE / 713 route des Bruyères / Aménagement garage en pièce à vivre / En cours

DP 069 004 22 00038 – 19/09/2022

M. WISWE / 713 route des Bruyères / Construction d'un abri de jardin en bois démontable / En cours

DP 069 004 22 00049 – 16/12/2022

M. DUBOIS / 144 route de la Rochelle / Création d'une piscine et d'une terrasse / Accordée

DP 069 004 23 00001 – 16/01/2023

M. COCHI CHAMBI / 128 route de la Rochelle / Clôture / Refusée

DP 069 004 23 00010 – 09/05/2023

M. COCHI CHAMBI / 128 route de la Rochelle / Clôture / Accordée

DP 069 004 23 00011 – 17/05/2023

M. DUBOIS / 144 route de la Rochelle / Clôture / Accordée

PC 069 004 23 00001 – 24/05/2023

M. ROJON / 738 route du Château de Marzé / Surélévation / En cours

PC 069 004 23 00002 – 30/05/2023

M. BEN ZITOUN / 239 rue Aymé CHALUS / Construction maison individuelle / En cours

DP 069 004 23 00012 – 02/06/2023

M. LEBOS / chemin des Charmilles / Clôture / Accordée

2. Vente de l'impasse de la Fraternité

Visite prévue le mardi 11 juillet à 13h00, dans le cadre de la vente aux enchères des HCL.

Questions diverses :

INSEE – Recensement de la population en 2024

L'enquête de recensement pour la Commune d'Alix se déroulera du jeudi 18 janvier 2024 au 17 février 2024. Une réunion de présentation en visio a eu lieu le 29 juin 2023. Le coordonnateur communal peut être un élu. Par contre, les agents recenseurs ne peuvent pas être élus. Ils doivent être majeurs. Le Maire transmettra le document aux élus.

- Demande de Coralie MUNDA concernant une activité de relaxation dans la salle d'évolution. Les élus proposent l'ancienne crèche située au-dessus de l'école.

- Beaucoup de branches débordent des propriétés sur les lignes.
Le conseil municipal rappelle que l'ensemble des propriétaires doivent être vigilants en faisant l'entretien des arbres.

- Une information concernant le moustique tigre et le frelon asiatique feront l'objet d'une diffusion via le site internet et panneau pocket.

Fin du conseil à 20h34 et le prochain CM est fixé au 12 septembre à 20h00.

Suivent les signatures :

La secrétaire :


Audrey MAIALE

Le Maire :


Pascal LEBRUN

Les conseillers municipaux :


Marina AFLALO

Frédérique BURTIN


Alain DRIOT


~~Franck DUMOULIN~~

~~Fabien DUPIN~~

Norddine GUEDAMI

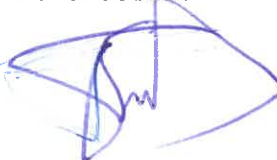
~~Stéphanie GUERIN~~

~~Nicolas HIRSCH~~

~~Véronique JON~~

~~Véronique MARTINEZ~~

Marie PAILLONCY


Franck SUBERT




Aintégra
Saône Beaujolais

un membre du groupement de sociétés

Maitrise d'ouvrage:
**CC BEAUJOLAIS
PIERRES DORÉES**

Commune de
Alix

TITRE PLAN :
Plan d'aménagement de Voirie

PHASE:
AVANT-PROJET

Echelle
1/250

Date
5 Juin 2023

Maitrise d'œuvre:
AINTÉGRA Saône Beaujolais - Bureau d'Etudes VED
210 Avenue Edouard Morand
69620 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tel : 04 74 08 16 74 - david.guyon@aintegra-ab.fr
SIRET : 508 862 271 20027
www.aingegrabj.com

AMÉNAGEMENT DE VOIRIES ET DE LA SÉCURITÉ SUR LA TRAVERSÉE D'ALIX Zone 1





Aintégra
Saône Beaujolais
UNE MAÎTRISE D'OUVRAGE AU SERVICE DE VOS PROJETS

Maîtrise d'ouvrage:
**CC BEAUJOLAIS
PIERRES DORÉES**

Commune de
Alix

TITRE PLAN :
Plan d'aménagement de Voirie

PHASE:
AVANT- PROJET

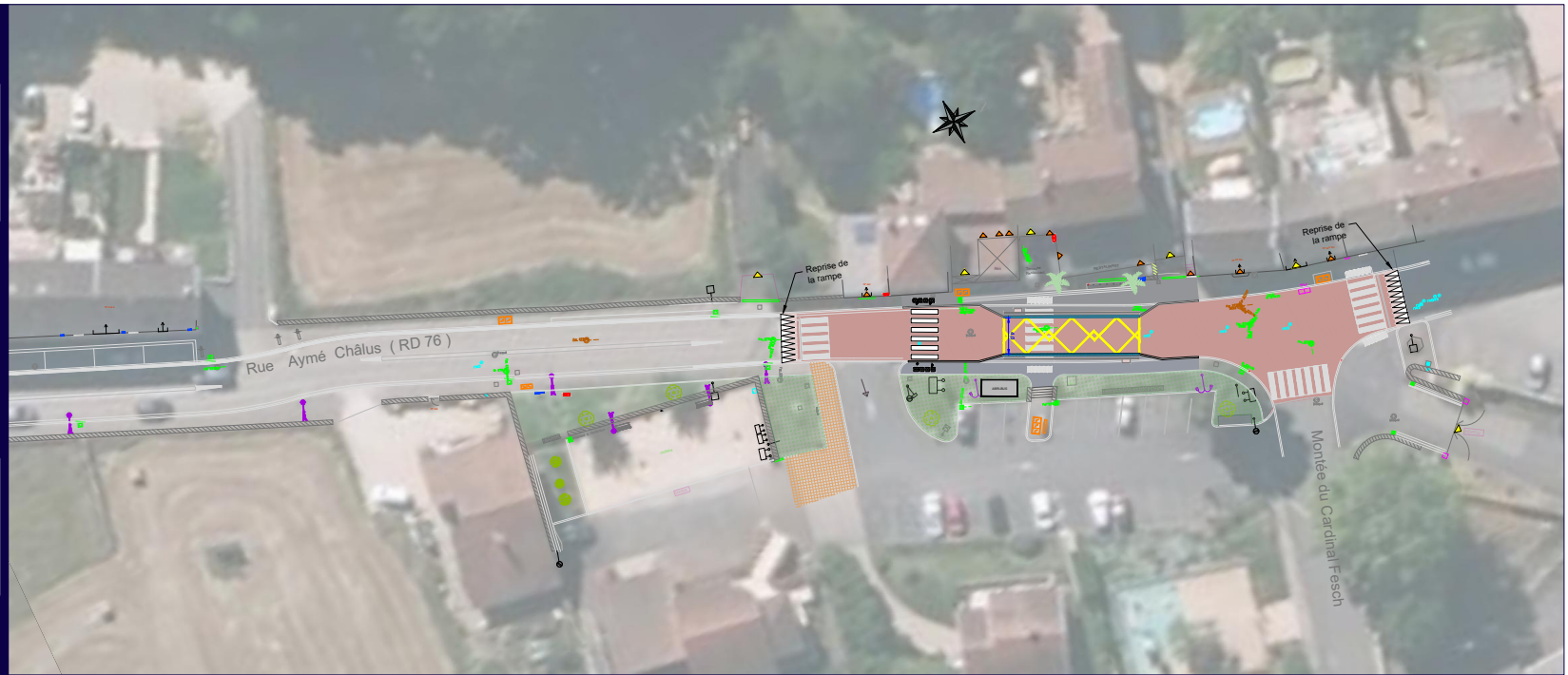
Echelle
1/250

Date
05 juin 2023

Maîtrise d'oeuvre:
AINTÉGRA Saône Beaujolais - Bureau d'études VRD
1289 Avenue Edouard Herriot
69600 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél : 04.74.06.16.74 - david.goyon@aintegra-sb.fr
SIRET n°908.882.277.00027

ZONER / ALIC / CEN / P / 2023

AMÉNAGEMENT DE VOIRIES ET DE LA SÉCURITÉ SUR LA TRAVERSÉE D'ALIX Zone 2





Aintégra
Saône Beaujolais
UNE MAÎTRISE D'OUVRAGE AU SERVICE DE VOS BESOINS

Maîtrise d'ouvrage:
**CC BEAUJOLAIS
PIERRES DORÉES**

Commune de
Alix

TITRE PLAN :
Plan d'aménagement de Voirie

PHASE:
AVANT-PROJET

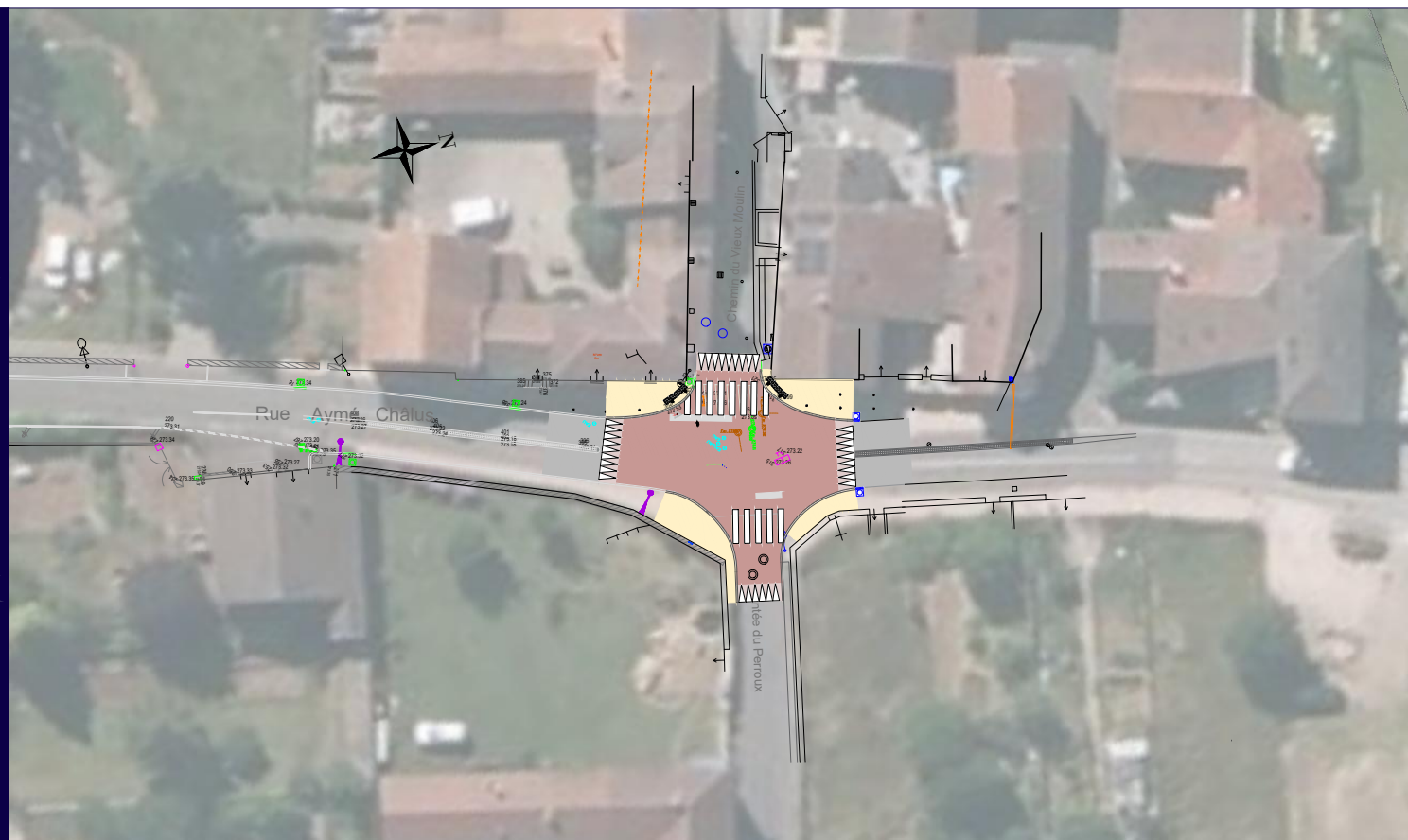
Echelle
1/250

Date
30 Mai 2023

Maîtrise d'oeuvre:
AINTEGRA Saône Beaujolais - Bureau d'études VRD
1289 Avenue Edouard Herriot
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
Tél : 04.74.06.16.74 - david.goyon@aintegra-sb.fr
SIRET n°908.882.277.00027

Fichier : ALIX-CCBPD-3.dwg

**AMÉNAGEMENT DE
VOIRIES ET DE LA
SÉCURITÉ SUR LA
TRAVERSÉE D'ALIX
Zone3**





Aintégra
Saône Beaujolais
UNE MAÎTRISE D'OUVRAGE AU SERVICE DE VOS BESOINS

Maîtrise d'ouvrage:
CC BEAUJOLAIS
PIERRES DORÉES

Commune de
Alix

TITRE PLAN :
Plan d'aménagement de Voirie

PHASE:
AVANT-PROJET

Echelle
1/250

Date
30 Mai 2023

Maîtrise d'oeuvre:
AINTEGRA Saône Beaujolais - Bureau d'études VRD
1289 Avenue Edouard Herriot
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Tél : 04.74.06.16.74 - david.goyon@aintegra-sb.fr
SIRET n°908.882.277.00027

Pathier : ALIX-CCBP03.dwg

AMÉNAGEMENT DE
VOIRIES ET DE LA
SÉCURITÉ SUR LA
TRAVERSÉE D'ALIX
Zone 4

